

# LE CITOYEN



Vol. 13 • No 6  
NOVEMBRE 2013

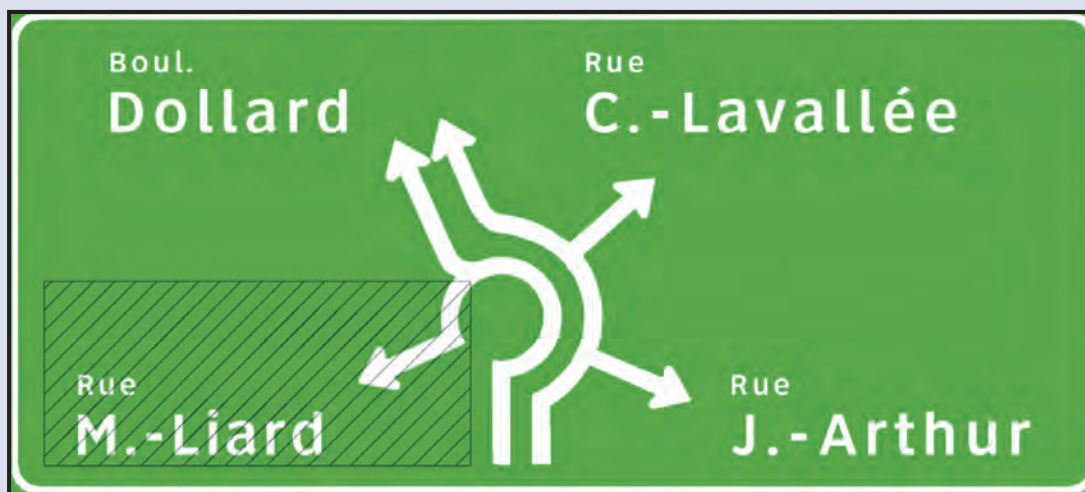
## INTERSECTION DOLLARD ET CALIXA-LAVALLÉE : OUVERTURE LE 15 NOVEMBRE

Encore un peu de patience pour les automobilistes! L'intersection du boulevard Dollard et de la rue Calixa-Lavallée qui a été fermée à toute circulation le lundi 7 octobre dernier rouvrira le 15 novembre sous la forme d'un carrefour turbogiratoire.

L'entrepreneur qui procède aux travaux, Les Excavations Michel Chartier inc., réalise actuellement la deuxième partie de son contrat. Pour l'essentiel, il s'agit de poursuivre la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout, de rehausser certaines structures souterraines et de terminer le pourtour et l'aménagement de la partie centrale. Par la suite, les bordures et trottoirs seront complétés et le boulevard sera pavé.

### CIRCULATION DÉTOURNÉE

Pour le moment, les conducteurs doivent effectuer un détour pour se rendre au centre-ville de Joliette. Toutefois, la circulation est facilitée du fait que la plus grande partie du



**Lorsque le carrefour du boulevard Dollard ouvrira à la circulation, les automobilistes apercevront des panneaux de supersignalisation qui les guideront sur la voie à emprunter pour se rendre à l'endroit désiré. Les conducteurs provenant de l'autoroute 31 Nord verront celui qui apparaît ci-dessus; la rue Maurice-Liard sera cachée sur le panneau puisqu'elle n'est pas encore ouverte.**

boulevard Dollard demeure ouverte. Ainsi, il est possible d'emprunter le boulevard de la Base-de-Roc pour ensuite revenir immédiatement sur le boulevard Dollard en tournant sur la rue De Salaberry ou sur les autres rues

parallèles. Le chemin des Prairies et la rue Saint-Pierre Sud peuvent constituer des trajets alternatifs.

### PRENDRE LA BONNE VOIE!

Lorsque le carrefour ouvrira à la circulation, les automobilistes aperce-

ront des panneaux de supersignalisation qui les guideront sur la voie à emprunter afin de se rendre à l'endroit désiré. Il s'agira évidemment d'être prudent et vigilant.

### SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT ACCÉLÉRÉ!

Rappelons que la construction de ce tout nouveau carrefour turbogiratoire a pour premier objectif la sécurité. Les automobilistes n'auront d'autre choix que de ralentir avant d'entrer dans la ville et sa configuration permettra de le faire en douceur. En outre, le carrefour donne accès à de vastes terrains desservis par deux nouvelles rues – Joseph-Arthur et Maurice-Liard – et entraînera plusieurs investissements; d'ailleurs, c'est déjà le cas du côté est alors qu'une station-service avec lave-auto automatisé jouxtant un restaurant Tim Hortons est en cours de construction. Le permis délivré pour ce projet s'élève à 1,7 million de dollars.

## Dans ce numéro

CHRONIQUE « BELLE ET CULTIVÉE »	2
SOIRÉE DE JEUX, CONSEIL D'ADOS, VIRE-VENT ET LES BEAUX RÊVES	
LOISIRS ET CULTURE : INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE L'HIVER DU 2 AU 13 DÉCEMBRE	2
SOIRÉE DES BÉNÉVOLES 2013	2
STATIONNEMENT : NOMBREUX CHANGEMENTS	3
15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL : STATIONNEMENT INTERDIT DANS LES RUES LA NUIT	3
CHRONIQUE « JOLIETTE EN ÉCONOMIE »	3
INVESTISSEMENT DE 38,4 M\$ CHEZ BRIDGESTONE : UNE EXCELLENTE NOUVELLE	
CONSTRUCTION : VERS UNE AUTRE ANNÉE RECORD!	
CHRONIQUE « DANS MA COMMUNAUTÉ »	4
EXPOSITION DE CRÊCHES, CALENDRIER CULTUREL ET CARTE DE CITOYEN	
LOISIRS ET CULTURE : GARDONS LA FORME, PATINAGE ET BAIN LIBRE	4
LA GRANDE CARTE BLANCHE ET LES MARCHÉS DE NOËL	4

## Un dernier mot...

Chers concitoyennes et concitoyens,

Dans quelques jours, je quitterai mes fonctions de maire de la Ville de Joliette après 12 ans et 7 mois à ce poste et après 44 ans de vie publique tant aux niveaux scolaire, fédéral et municipal. Je le fais avec un peu de nostalgie au cœur, mais je le fais surtout avec énormément de fierté dans l'âme parce que j'ai le sentiment d'avoir contribué à transformer l'image de la Ville de Joliette au cours de ces années.

L'équipe formidable que j'ai eu l'honneur et le privilège de diriger a été indispensable à la réalisation de nos objectifs visant à faire de Joliette, une ville de Nature, de Travail et de Culture. Cette vision commune s'est traduite par un grand nombre de réalisations, notamment : une politique de dotation et d'évaluation de personnel, la magnifique transformation en profondeur et en surface de la place Bourget, la rénovation des boulevards Manseau, Sainte-Anne et Dollard; l'achat de l'église Saint-Pierre et sa transformation en bibliothèque intermunicipale; la fusion de la Régie de Police avec la Sûreté du Québec qui nous a permis d'économiser 1,5 million par année; la rénovation de la salle Rolland-Brunelle, de la piscine du Cégep et de notre piscine municipale; la participation financière exceptionnelle pour la rénovation du Musée d'art; l'éclairage festif du centre-ville et la présence

## MOT DU MAIRE

des Marchés de Noël; la restauration du terrain et des estrades des installations de football et l'installation de jeux d'eau et de nombreux autres équipements ludiques dans plusieurs parcs; la création de plusieurs petites et moyennes entreprises, dont le Centre d'appels Vidéotron avec ses 275 emplois, etc.

Pendant ce temps, la dette imputable à l'ensemble des contribuables de 80,83 % qu'elle était en 2002 est passée à un pourcentage de 57,37 % en 2012. En outre, la situation du compte de taxes s'est grandement améliorée puisqu'une résidence évaluée à 100 000 \$ en 2002 a doublé de valeur en 2013, passant à 196 280 \$ alors que le compte de taxes pour la même maison n'a augmenté que de 32,03 %, passant de 1 575 \$ en 2002 à 2 079,50 \$ en 2013. Bien sûr, il reste encore de nombreux défis, mais je demeure confiant que le prochain conseil saura les relever avec succès.

Enfin, à toute la population, j'exprime mes plus sincères remerciements pour m'avoir fait confiance durant toutes ces années.



René Laurin  
Maire de Joliette

# MA VILLE BELLE ET CULTIVÉE

# J'AI DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

## NOUVEAU INSCRIPTION aux ACTIVITÉS



### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour toutes les activités (sauf pour Cardio Plein Air et cours de théâtre)

### Du 2 au 13 décembre

(lundi au vendredi)  
De 8 h 30 à 12 h et 13 h 15 à 16 h 30  
En personne ou par la poste  
**Au service des Loisirs et de la culture**  
614, boulevard Manseau J6E 3E4  
450-753-8050

*Les non-résidents de Joliette peuvent s'inscrire uniquement à partir du 5 décembre.*

### INSCRIPTION PAR INTERNET | NOUVEAUTÉ!

#### À COMPTER DU 2 DÉCEMBRE À 13 H 30

Vous pouvez maintenant procéder à vos inscriptions en ligne. Rendez-vous au [www.ville.joliette.qc.ca](http://www.ville.joliette.qc.ca) à l'icône Loisirs et culture. Si vous êtes un nouvel utilisateur des services de la Ville, créez votre dossier en ligne. Pour les personnes et familles déjà inscrites dans notre système de gestion, vous pourrez accéder à votre dossier à l'aide de votre date de naissance et de votre adresse courriel.

### CARTE DE CITOYEN

- Pour se prévaloir du tarif résident, la carte de citoyen doit être valide au moment de l'activité pour laquelle vous souhaitez vous inscrire.
- Preuves de résidence acceptées pour l'émission de la carte de citoyen :
  - Pour un adulte : permis de conduire, copie du bail, facture d'électricité;
  - Pour un enfant d'âge scolaire : carte étudiante, dernier bulletin scolaire;
  - Pour un enfant qui n'est pas d'âge scolaire : carte d'hôpital.

### ACTIVITÉS

<b>Camp de jour (des Fêtes et de la relâche)</b>	5 à 12 ans
<b>Cardio Plein Air</b>	12 ans et +
<b>Badminton</b>	Tous
<b>Gardien averti</b>	11 à 15 ans
<b>Danse maman - bébé</b>	Maman - bébé
<b>Soirée Cardio - latino familiale</b>	Tous
<b>Cours de danses latines</b>	Adulte
<b>Théâtre et improvisation</b>	6 à 12 ans
<b>Samedis de skier</b>	12 à 17 ans
<b>KARIBOU</b>	1 à 4 ans



Programme d'activités motrices pour les jeunes enfants.

**À LA BIBLIOTHÈQUE RINA-LASNIER**  
57, rue Saint-Pierre Sud  
Tél. : 450 755-6400

Les activités gratuites sont offertes aux abonnés de la bibliothèque et **aux résidents de Joliette et de Saint-Charles-Borromée**. En raison du nombre limité de places, vous devez vous inscrire au comptoir du prêt ou par téléphone au 450-755-6400. Votre numéro d'abonné vous sera demandé. Les enfants d'une même famille ne peuvent être accompagnés que d'un seul adulte. À l'admission, une preuve de résidence sera demandée aux personnes non-abonnées. Les inscriptions sont ouvertes **30 jours avant la date** de l'activité.

### SOIRÉE DE JEUX

Une belle occasion de s'initier à plusieurs jeux de société : Délic!, Au feu!, Chicane dans le donjon, King of Tokyo, etc. De nombreuses nouveautés chaque soir!  
**Pour les adolescents et les adultes**  
Mardi de 19 h à 21 h, 12 novembre  
En collaboration avec la Boutique L'Entre-Jeux

### LE CONSEIL D'ADOS DE LA BIBLIO

C'est le lieu tout indiqué pour partager tes goûts et réaliser des projets en lien avec ta bibliothèque.  
Rencontres mensuelles.  
**Pour les adolescents de 13 à 17 ans**  
Lundi de 19 h à 20 h 30, 25 nov. - 16 déc.  
Animation : Nadine Savoie



### CLUB DE LECTURE AMAROK

Un club de lecture pour les amateurs de paralittérature : science-fiction, fantasy, BD, polar, manga, horreur, romans d'aventures, etc.  
**Pour les adolescents et les adultes**  
Mercredi de 18 h 30 à 20 h  
6 novembre - 4 décembre  
Animation : Daniel Perreault



### CLUB DE LECTURE LINE-RAINVILLE

Pour partager vos coups de cœur et découvertes littéraires. Rencontres mensuelles conviviales.  
**Pour les adultes**  
Club de l'après-midi  
Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30  
6 novembre - 4 décembre  
Club du soir  
Mercredi de 19 h à 22 h  
13 novembre - 11 décembre  
Animation : Lise Plante



### VIRE-VENT ET LES BEAUX RÊVES

La fée des rêves envoie le farfelu lutin des bois Vire-Vent en mission. Une belle aventure, drôle, légère et captivante.  
**Pour les enfants de 2 à 8 ans**  
Vendredi 15 novembre à 18 h 45  
Animation : Le Baluchon Magique



### CONFÉRENCE SUR « L'ALIMENTATION VIVANTE »

L'alimentation vivante est un mode de vie qui se rattache au crudorisme. Intrigant? Votre conférencier, Richard De Montigny, se penchera sur la germination et les pousses végétales. Avec dégustation. **Pour les adultes**  
Mercredi 20 novembre à 19 h  
Animation : Richard De Montigny



### SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Sortie au salon du livre avec animation durant le trajet. **Pour les adultes**  
Vendredi 22 novembre Départ : 9 h (stationnement arrière) Retour : 16 h  
Prix : 12 \$ (incluant le transport et l'entrée au salon)  
Payable lors de l'inscription



## SOIRÉE DE RECONNAISSANCE DU TRAVAIL BÉNÉVOLE



La Ville de Joliette a tenu, le 10 septembre dernier, sa soirée de reconnaissance du travail bénévole et à cette occasion, Mme France Martin a été choisie bénéficiaire de l'année 2013, notamment pour son travail exemplaire réalisé dans plusieurs sphères du milieu culturel ainsi qu'en faveur du rayonnement de la ville de Joliette et de son centre-ville.

Sur la photo apparaissent également les personnes en nomination et les membres du conseil sortant (c. s.). Il s'agit de MM. et Mmes Jacqueline Tellier-Robillard présentée par la Société Saint-Vincent-de-Paul, Charles Robillard de la Société d'histoire de Joliette - De Lanaudière, Mathieu Boulard de la Bibliothèque Rina-Lasnier,

François Cardin de l'Association de hockey mineur Joliette/Crabtree, Guylaine Vincent de l'AFÉAS Christ-Roi, Alain Beaudry (c. s.), la lauréate France Martin présentée par la Société de développement du centre-ville de Joliette, Marc Landry des Chevaliers de Colomb, Germaine Fréchette de l'AFÉAS Cathédrale, Richard Leduc (c. s.), le maire René Laurin, Carmen Lambert de la Société de généalogie de Lanaudière, Jean-François Courteau (c. s.), Sophie Boulard de l'école Les Mèlèzes, Thérèse Gervais de la Maison populaire de Joliette, Yves Liard (c. s.), Robert Bussièrès de la Fabrique Cathédrale, Normand-Guy Lépine, conseiller réélu et enfin, Diane Nicoletti (c. s.).

## STATIONNEMENT : NOMBREUX CHANGEMENTS

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, de nombreux changements se sont produits en matière de stationnement. Ces changements cherchent à maximiser l'utilisation des espaces un peu éloignés du centre-ville tout en avançant les utilisateurs.

Ainsi sont apparus les « parco-jour » : alors que le coût du stationnement est de 25 ¢ par tranche de 20 minutes pour un maximum de deux heures sur la place Bourget et en périphérie, le tarif des « parco-jour » sera de 25 ¢ par heure pour une durée maximale de dix heures, ce qui devient intéressant pour les employés du centre-ville et les étudiants. Ces « parco-jour » seront situés sur la rue Saint-Charles-Borromée Nord (entre les rues Fabre et le boulevard Manseau), sur la rue Saint-Barthélemy (entre la rue Notre-Dame et le boulevard Manseau), sur la rue Lajoie (entre Saint-Louis et Manseau) et prochainement sur le boulevard Manseau face à l'ancien salon funéraire Garceau et Garceau. D'autres sont à venir.



Des « parco-jour » seront installés prochainement sur le boulevard Manseau face à l'ancien salon funéraire Garceau et Garceau.

### LIVRAISON

Une autre modification a été appliquée au centre-ville après une expérience qui s'est avérée non concluante

concernant la livraison des marchandises. À la suite des commentaires formulés par la Société de développement du centre-ville de Joliette, les espaces prévus à cet effet et identifiés par des panneaux « Réserve livraison de 8 h à 11 h » ont été redonnés aux automobilistes selon les mêmes conditions que les autres espaces de la place Bourget.

### VIGNETTES À COÛT RÉDUIT

En ce qui concerne le Centre récréatif Marcel-Bonin, plusieurs changements ont été apportés au stationnement : des vignettes

sont maintenant disponibles au coût de 100 \$ par année ou de 50 \$ par semestre pour les étudiants (valides du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin et du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre). Mentionnons également que le coût à la journée du stationnement au Centre récréatif Marcel-Bonin a été réduit à 1 \$ au lieu de 3 \$ auparavant. Non loin, sur la rue Saint-Antoine, le prix des vignettes a également été revu à la baisse, soit 100 \$ par année au lieu de 300 \$ auparavant.

### STATIONNEMENTS RÉGLEMENTÉS

Enfin, les automobilistes devront prendre note que les stationnements de l'hôtel de ville, de la Bibliothèque Rina-Lasnier et de l'Arsenal sont maintenant soumis à la réglementation et que les agents de stationnement en surveillent l'utilisation afin que ce soit la clientèle de ces lieux qui puisse y avoir accès.

## ABRIS D'AUTOS : S'INFORMER AVANT D'INSTALLER !

Les abris d'autos temporaires sont permis du 15 octobre au 15 avril. Cependant, s'il s'agit d'une première installation, un certificat d'autorisation est nécessaire et pour l'obtenir, il faut apporter son certificat de localisation au service de l'Aménagement du territoire, 614, boulevard Manseau.

Pour une résidence unifamiliale, la superficie maximale ne doit pas dépasser 42 mètres (452 pieds) carrés et la hauteur maximale est limitée à 2,5 mètres (environ huit pieds). Dans le cas des immeubles de quatre logements et plus, d'autres conditions s'appliquent, notamment pour les locataires qui doivent obtenir une autorisation écrite du propriétaire. Pour éviter des ennuis, informez-vous au 450-753-8131 avant d'acheter et d'installer!



## STATIONNER LA NUIT EN HIVER : PRÉCISIONS



Du 15 novembre au 15 avril, il est totalement interdit de stationner la nuit dans les rues de la Ville de Joliette de minuit à 7 h.

Toutefois, la Ville de Joliette autorise le stationnement la nuit en bordure de certaines rues du

centre-ville (dans les espaces où le stationnement est permis le jour), à l'intérieur du quadrilatère formé des rues De Lanaudière, Saint-Barthélemy, Saint-Louis, Saint-Charles-Borromée et Du Canal ainsi qu'en bordure de ces mêmes rues.

La condition obligatoire, c'est d'appeler tous les jours, après 17 h, au numéro 450-960-INFO (450-960-4636) et d'écouter attentivement le message mentionnant s'il est permis ou s'il est interdit de stationner la nuit suivante. Un automobiliste qui stationne malgré tout son véhicule en bordure d'une rue alors que le message l'interdit verra son véhicule remorqué à ses frais.

**Saviez-vous que**

Plus de 2 000 places de stationnement sont disponibles au centre-ville de Joliette ou en périphérie. Ces stationnements comprennent les espaces sur rue et ceux qui se trouvent dans les neufs stationnements publics.

## UNE EXCELLENTE NOUVELLE!

L'annonce d'un investissement de 38,4 millions de dollars (M\$) sur une période de trois ans à l'usine Bridgestone constitue une excellente nouvelle pour la ville de Joliette. Cette somme qui comprend une contribution financière non remboursable de 3 M\$ du gouvernement du Québec permettra de réaliser un plan d'investissement visant à accroître la productivité des installations de l'usine tout en diminuant les coûts de production. Les travaux s'étendront sur une période de trois ans.

### ENVIRONNEMENT ET RETOMBÉES MAJEURES

Les investissements prévus serviront à automatiser certaines tâches, tout en assurant un contrôle plus serré de la qualité. En outre, les nouveaux équipements réduiront les émissions de gaz à effet de serre.

L'usine Bridgestone compte 1 300 employés dont la masse salariale atteint près de 120 M\$. Les retombées annuelles auprès des fournisseurs de la région de Lanaudière atteignent 25 M\$.



Dans l'ordre habituel, le ministre des Finances et de l'Économie, M. Nicolas Marceau, le directeur général de l'usine Bridgestone de Joliette, M. Robert Verreault et la députée de Joliette, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Mme Véronique Hivon, ont donné une conférence de presse pour annoncer un investissement de près de 40 M\$ afin d'accroître la productivité de l'usine.

### CONSTRUCTION : DÉJÀ PRÈS DE 51 M\$

Au rythme où vont les choses, 2013 risque encore de fracasser un record au chapitre de la construction! Jusqu'à maintenant, la meilleure année avait été 2012 avec des investissements totalisant 52,8 M\$ et la mise en chantier de 134 logements. Pour 2013, la valeur des permis délivrés par le service d'Aménagement du territoire du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à la mi-octobre atteignait déjà 50,9 M\$. Malgré la diminution du nombre de nouveaux logements (86 jusqu'à maintenant), le secteur résidentiel demeure un important élément de développement économique, avec des investissements totalisant 15,7 M\$, dont 12,4 M\$ en nouveaux bâtiments.

### COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL : INVESTISSEMENTS MAJEURS

L'année 2013 figurera certainement parmi les meilleures concernant les investissements commerciaux et institutionnels. C'est le domaine institutionnel qui domine avec tout près de 18 M\$; de ce montant, le projet d'agrandissement de la prison fédérale pour femmes totalise à lui seul tout près de 5,7 M\$. En matière commerciale, le rapport cumulatif fait état d'un montant annuel de 13,7 M\$; cette somme comprend trois agrandissements (3,2 M\$), deux nouvelles constructions (2,3 M\$) et 34 projets de rénovation et de transformation de bâtiments (8,2 M\$).

Bref, l'économie joliettaise continue de faire preuve d'un grand dynamisme!

### EXPOSITION LES CRÊCHES DE MON PÈRE

Arsenal, 585, rue Archambault, Joliette  
Du 5 au 22 décembre 2013  
11 h à 20 h du mercredi au samedi  
11 h à 17 h le dimanche  
Entrée libre; information : 450-753-8050



Metteur en scène et concepteur bien connu au Québec, Dominick Trudeau sort de ses sentiers battus et se fait collectionneur en nous présentant l'impressionnante collection de crèches dont il a hérité de son père. Les œuvres exposées proviennent de plusieurs époques et de plus de 30 pays. Des trésors uniques dont une crèche minuscule sculptée dans des graines de tournesol, ou un Jésus de cire d'à peine un centimètre qui a plus de 130 ans pourront se retrouver dans l'exposition. Les crèches de mon père vous proposent un voyage à travers les Noël's d'ici et d'ailleurs, une excursion féerique dans vos propres souvenirs et rêveries.

### CARTE DE CITOYEN

La carte de citoyen est valide pour une année à compter de la date d'émission. Elle permet d'obtenir des réductions ou des gratuits à différentes activités (consultez le site Web de la Ville de Joliette pour plus de détails).

Coût (taxes incluses)  
Carte individuelle : 11 \$  
Carte familiale : 11 \$ pour la première personne de la famille et 5,50 \$ pour chacun des autres membres demeurant à la même adresse.



Seuls les paiements en argent, par Interac et par carte de crédit sont acceptés. **Les chèques sont refusés.** Pour obtenir la carte de citoyen : Être un résident permanent de Joliette et fournir une photo (format portefeuille) de chaque personne qui la désire.

**Note :** une preuve de résidence sera exigée sur place pour chacune des personnes qui fait la demande de la carte de citoyen (voir dans les modalités d'inscription en page 2). Si la demande est faite par la poste, ne pas oublier d'inclure votre preuve de résidence (photocopie).  
Information : À l'Accueil de la Ville de Joliette, 614, boulevard Manseau, Joliette (QC), J6E 3E4, 450 753-8000.  
Carte perdue : Des frais de 5,50 \$ et une nouvelle photo sont exigés pour remplacer une carte perdue.

### SOYEZ NOTRE AMI

Soyez notre ami Facebook et vous serez au courant de toutes les activités que le service des Loisirs et de la culture organise. Vous n'avez qu'à chercher la page Loisirs et culture de la Ville de Joliette ou y accéder à partir du site Internet de la Ville au [www.ville.joliette.qc.ca](http://www.ville.joliette.qc.ca).



## SPORTS

### GARDONS LA FORME (50 ANS ET PLUS)

GRATUIT et sans inscription  
Animé par Anne Melançon  
Jusqu'au 27 novembre



**MARCHE SANTÉ :** Améliore la posture et la respiration

**Jour :** Mardi  
**Endroit :** Parc Louis-Querbes  
**Heure :** 13 h à 14 h 30  
**Information :** 450-753-8050

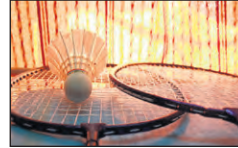
**MARCHE NORDIQUE :** Technique de marche avec bâton adapté pour vous.

Augmente l'activité cardiovasculaire tout en protégeant les articulations.

**Jour :** Mercredi  
**Endroit :** Parc Riverain  
**Heure :** 10 h à 11 h 30  
**Information :** 450-753-8050

### BADMINTON LIBRE

Période de badminton sans inscription  
Jusqu'au 14 décembre



**Lieu :** École secondaire Barthélemy-Joliette, 345, rue Sir-Mathias-Tellier Sud  
**Horaires :** Les samedis de 9 h à 12 h

**Coût :** 5 \$ par participant  
Les premiers arrivés sur place auront la priorité. Le paiement se fait sur place en argent comptant.

### SENTIER DU PARC RIVERAIN

En toute saison, le sentier du parc Riverain est un endroit très apprécié des marcheurs. D'une longueur de 2,5 km, il est aménagé en plein cœur du boisé longeant la rivière. Vous pouvez y accéder par le boulevard de la Base-de-Roc (près des terrains de tennis), par la rue Saint-Pierre Sud (près de la station de pompage Saint-Pierre Sud) et par la rue André-Mathieu.

### LA GRANDE CARTE BLANCHE PLACE BOURGET

Du 5 au 29 décembre 2013 (il n'y aura pas de projection les 24 et 25 décembre); toutes les 30 minutes, de 16 h 30 à 22 h

Pour une deuxième année, La Grande Carte blanche saura animer le centre-ville! Venez voir et participez à cette œuvre multimédia interactive spectaculaire qui s'harmonise à merveille aux Marchés de Noël! À la tombée du jour, la carte de Noël 3D s'illuminera pour projeter un spectacle son et lumière des plus impressionnant.



La participation des spectateurs est primordiale dans ce projet conçu et réalisé par PLAYMIND. Par le biais de leur téléphone intelligent, les visiteurs du centre-ville pourront expédier des vœux directement sur La Grande Carte blanche. Finalement, les jeunes et les moins jeunes pourront faire l'ange sur un fond blanc et, grâce à la technologie, la vidéo de ces petits anges d'hiver sera projetée sur l'œuvre. Surveillez les nouveautés 2013!

### PATINAGE - CENTRE RÉCRÉATIF MARCEL-BONIN

Il est possible de pratiquer le patinage libre aux périodes suivantes :

**Horaire :** Lundi de 14 h à 15 h 20 gratuit  
Mercredi de 14 h à 15 h 20 gratuit  
Mercredi de 18 h à 18 h 50 payant  
Samedi de 13 h 30 à 14 h 20 payant

**Coûts :** Gratuit en tout temps avec la carte citoyen (même les mercredis soirs et les samedis après-midi)  
3 \$ par adulte et 2 \$ par enfant



**Information :** 450 753-8055  
Spécialement pour la journée pédagogique du vendredi 1er novembre, une période de patinage libre gratuite sera disponible de 9 h à 11 h 30.

L'horaire est sujet à changement. Consultez le [www.ville.joliette.qc.ca](http://www.ville.joliette.qc.ca) pour valider les horaires.  
**Les périodes de patinage libre des samedis 7 et 14 décembre seront annulées en raison du tournoi de l'Association de hockey mineur Joliette/Crabtree.**

### BAIGNADE - PISCINE DU CÉGEP

**Horaire des bains en longueur (adultes) :**

Lundi 12 h 15 à 13 h 15 et 20 h à 21 h  
Mardi 6 h 30 à 8 h et 12 h 15 à 13 h 15  
Jeudi 6 h 30 à 8 h et 11 h 30 à 13 h 15  
Samedi 12 h à 13 h

**Horaire des bains familiaux :**

Mercredi 15 h 30 à 17 h  
Vendredi 19 h à 21 h  
Samedi 13 h à 14 h  
Dimanche 15 h à 17 h



**Prix par personne:**

Adulte : 2 \$ sur présentation d'une preuve de résidence  
4 \$ sans preuve de résidence  
Enfant : 1 \$ sur présentation d'une preuve de résidence  
2 \$ sans preuve de résidence  
**Information :** 450-759-1661, poste 1122

### LOCATION DE GYMNASÉ

Il est possible de louer des gymnases les soirs et les fins de semaines pour vos activités sportives et communautaires. Communiquez avec nous au 450-753-8050 pour connaître les tarifs et les disponibilités.

### CALENDRIER CULTUREL

Un nouveau calendrier des activités culturelles a vu récemment le jour grâce à la politique culturelle de la Ville de Joliette. Le calendrier de format PDF est accessible en tout temps sur notre site Internet. Les prochaines éditions paraîtront dans le journal l'Action les 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.

### LES MARCHÉS DE NOËL JOLIETTE-LANAUDIÈRE



Du 5 au 23 décembre 2013  
11 h à 20 h du mercredi au samedi  
11 h à 17 h le dimanche et le 23 décembre  
450-753-7405

Cette 7<sup>e</sup> édition, tout en surprises, vous emballera avec son décor féérique, son village et ses animations interactives. Venez faire vos achats des fêtes au centre-ville de Joliette et trouvez le cadeau idéal auprès des artisans et producteurs du terroir. Laissez-vous charmer par les milliers de lumières qui font la beauté de notre centre-ville l'hiver et ajoutez un peu de magie à votre journée avec un petit tour de calèche en famille ou en amoureux!